

Musique liturgique et œcuménisme : des Églises-sœurs, une louange à l'unisson

Par P. Marcel Metzger, professeur émérite de la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg et curé « multicampanaire » aux environs de
Strasbourg

Le père Marcel Metzger met en avant le souhait œcuménique du pape.

« Je louerai l'Éternel de tout mon cœur. Je raconterai toutes tes merveilles, etc. » C'est la version des assemblées protestantes. Les assemblées catholiques chantent le même refrain, avec cette variante : « Je louerai le Seigneur ». Mais combien d'autres chants ont traversé les frontières interconfessionnelles sans retouche ? Depuis la réforme liturgique catholique et l'appel à constituer un répertoire en langue vivante (1963), les emprunts aux Églises-sœurs ont été de plus en plus fréquents, non seulement pour renouveler le fonds catholique, mais aussi par diffusion des cantiques d'inspiration biblique (Gélineau, Deiss), dont certains furent adoptés par les assemblées protestantes. De tels échanges avaient déjà eu lieu auparavant, surtout dans les régions où plusieurs confessions cohabitent. Parfois ce n'était que la mélodie, comme les chorals de Bach, et parfois le texte. Car les mélodies traversent les murs des églises, surtout en été quand les portes sont ouvertes et que les refrains circulent ensuite dans les maisons.

Le renouveau culturel des années 1950 a favorisé les échanges entre les courants artistiques. Les Églises y ont participé jusqu'à susciter elles aussi de nouvelles formes de chant pour les assemblées. Dans ce contexte, la musique de gospel a été largement reçue, dépassant les frontières confessionnelles. De même, par la suite, les répertoires des mouvements charismatiques. Les assemblées œcuméniques ont favorisé ces échanges, mais plus encore, et de façon permanente, la communauté de Taizé, tant par les rassemblements réguliers de jeunes de toutes confessions que par la célébration de la louange quotidienne. Le répertoire de la communauté s'est ouvert largement aux apports de toutes les confessions chrétiennes. D'autres fondations et communautés ont aussi élargi ces échanges, dont celle de Sylvanès, très attentive aux traditions du chant byzantin.

Un répertoire commun des confessions chrétiennes est en voie de constitution. Plusieurs pistes se dessinent. À commencer par celle des psautiers, qui est le bien commun de toutes les Églises, et au-delà, et la base même du chant liturgique. Mais à bien des égards son langage reste hermétique à la culture de notre temps. La communauté de Taizé y est sensible. Elle a déjà constitué une sélection des psaumes les plus accessibles. Le répertoire psalmique des lectionnaires catholiques présente le même avantage. La voie est ouverte à bien d'autres initiatives encore, à mener ensemble entre Églises.